

été un grand bienfait pour le service postal. Je ne puis donc approuver le bill, et à moins que le leader du gouvernement change d'avis, je proposerai que le bill ne soit pas lu la deuxième fois et soit renvoyé à six mois.

L'honorable M. ROBERTSON: Puis-je demander à l'ex-ministre des Postes s'il n'est pas vrai que depuis l'augmentation de 1920 le gouvernement a payé aux chemins de fer des subsides beaucoup plus élevés pour le transport des matières postales?

L'honorable M. BLONDIN: Oui, et j'ai oublié de le mentionner. Le tarif des chemins de fer, qui était de 4, 6, 8 et 14 cents le mille, d'après l'espace occupé dans le wagon-poste, a été augmenté à 16, 20, 25 et 36 cents.

L'honorable sir JAMES LOUGHEED: Le double.

L'honorable M. BLONDIN: Plus du double.

L'honorable PRESIDENT: Le premier vote sera sur l'amendement. L'honorable M. Blondin a proposé que le bill ne soit pas lu la deuxième fois, mais dans six mois de cette date.

L'honorable M. BLONDIN: Je retire l'amendement.

Le très honorable sir GEORGE E. FOSTER: Je crois que nous devons être reconnaissants à l'honorable sénateur pour la déclaration qu'il vient de faire. J'étais son collègue quand les changements ont été faits et je me rappelle bien que la question a été sérieusement étudiée. Commencant par les journaux, qui imposaient une lourde charge au service, nous sommes convenus d'une augmentation graduelle du tarif jusqu'à ce que les journaux paient au moins le simple coût du transport. Pourquoi maintenant faire ce pas en arrière et réduire les revenus du pays. Je ne puis le comprendre. Mais nous avons d'autres exemples de cette politique. Le ministre des Finances nous a avoué lui-même que les traités nous ont privés de \$850,000 de revenu, mais si vous tenez compte des résultats futurs la perte s'élèvera à \$1,000,000, qu'il nous faudra couvrir par un impôt sur le peuple. Et voici que vous perdez \$200,000 au seul profit des journaux qui ont déjà tous les avantages de notre service postal et ne paient qu'une minime fraction du coût du transport. Pourquoi le gouvernement réduit-il ainsi le revenu au moment où il lui faut augmenter la dette et l'impôt? Les journaux devraient être les derniers à demander cette réduction, sachant que le tarif ne couvre pas le coût du transport. Je suis absolument de l'avis de mon collègue, et j'espère que le ministre n'insistera pas sur l'adoption du bill.

L'honorable M. BLACK: J'ai quelques mots à dire sur cette question. Les observations de l'ex-ministre des Postes m'ont vivement intéressé, et je m'accorde en tous points avec lui. Je sais que les représentants des journaux ont fait une campagne active pour la réduction du tarif. J'ai certains intérêts dans les journaux de ma province, auxquels la réduction proposée sauverait plusieurs milliers de dollars par année.

Toutefois, nous avons besoin de chaque sou de notre revenu. On nous a soumis ce soir un bill qui aurait donné \$200,000 à un certain groupe. Nous l'avons rejeté. Et voici que sans raison aucune on nous présente une autre mesure qui réduira le revenu de \$200,000.

Je ne suis intéressé dans la publication de certains journaux que depuis trois ou quatre ans, mais j'ai toujours cru que le tarif postal les favorisait au détriment de la population. Un pauvre citoyen paye trois cents pour expédier une lettre, soit 48 cents la livre, tandis que les journaux ne paient qu'un quart de cent à un cent et demi la livre. Certains de nos journaux à grande circulation épargneraient jusqu'à \$40,000 à \$50,000 par année. On a dit, mais à tort, que les petits journaux profiteraient de ce bill. Mais toute personne qui connaît nos feuilles hebdomadaires, ou même quotidiennes, dans nos campagnes, sait bien que cette mesure n'est pas à leur avantage. Les grands journaux, avec le revenu que leur procure l'annonce, envahiront les districts ruraux et y supplanteront le petit journal.

Sauf mes intérêts personnels que je ne veux pas mettre en cause, je ne crois pas qu'on puisse trouver un seul argument en faveur du bill, et j'espère que le gouvernement le retirera. J'appuierai volontiers toute proposition pour le renvoi à six mois.

L'honorable M. McLENNAN: L'ex-ministre des Postes peut-il me dire si l'on a considéré la suggestion de mettre les journaux sur le même pied que les colis postaux?

L'honorable M. BLONDIN: Oui; mais cela coûterait trop cher et serait impraticable au Canada. On l'a fait aux Etats-Unis; mais vu notre faible population et l'immensité du territoire, la chose a été jugée impossible ici.

L'honorable M. GORDON: Ce tarif insuffisant n'a été qu'un subside d'environ un million de dollars aux journaux. Si le peuple du Canada et les membres du parlement avaient compris ce fait, ils auraient bientôt mis fin à ce système onéreux. En ce temps de déficits, d'augmentation de l'impôt et de tarifs de transport élevés, alors que le coût du service postal s'accroît, pourquoi cette réduction?

On me dit qu'aux Etats-Unis le minimum est de deux cents la livre, allant jusqu'au ma-